Ville de Saint-André les Vergers

Courrier arrivé le
13 AOUT 2019
Mairie de TROYES

**SERVICES TECHNIQUES**
**Droit des sols**

Saint-André-les-Vergers, le 8 août 2019

Références : CA

M me Christelle AEGERTER

suit cette affaire

Téléphone : 03 25 74 46 20
Télécopie : 03 25 78 00 49

Objet : modification simplifiée n°7 du PLU

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
BP 767
10026 TROYES Cedex

Urbanisme - Patrimoine
14 AOUT 2019
ARRIVEE

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier du 2 juillet dernier concernant la modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Je vous remercie d'avoir pensé à solliciter la ville de Saint André Les Vergers. J'émets un avis favorable sur ce projet qui n'a pas changé la destination des sols proche de la limite avec la commune de Saint-André les Vergers.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

MAIRIE DE ST ANDRÉ LES VERGERS (Aube)

Le Maire,
Conseiller Départemental,

Alain BALLAND